

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Réunion ordinaire du 15 mai 2020

L'an deux mil vingt le vendredi quinze mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Marc CHAITEMPS, Maire.

**PRESENTS** : MM Chautemps Marc, Dupin François, Michelin David, Poinson Pascale, Pisaneschi Florence, Bernier Marie-Jeanne, De La Cruz John, Poinson Evelyne, Renaud Hervé

**PROCURATIONS** : Monsieur Valéry Choplain à Monsieur François Dupin ; Monsieur Jean-Louis Bernier à Monsieur Marc Chautemps

**ABSENTS** : Prost Valérie

**SECRETAIRES DE SEANCE** : Mme Bernier Marie-Jeanne, Mme Poinson Pascale

**Sauf mention contraire, tous les membres présents et représentés ont pris part aux délibérations.**

\*\*\*\*\*

**Le compte-rendu du précédent conseil est adopté à l'unanimité**

### COMPTE ADMINISTRATIF - COMPTE DE GESTION 2019 – AFFECTATION DES RESULTATS

#### COMMUNE

#### Compte de gestion 2019

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, vote (10 pour, Madame Bernier est contre et souhaite que cela soit mentionné) le compte administratif de l'exercice 2019 et arrête ainsi les comptes :

#### **Résultats budgétaires de l'exercice**

	Section Investissement	Section fonctionnement	Total des sections
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totale (a)	1 531 194,62	1 044 679,50	2 575 874,12
Titres de recettes émis (b)	1 128 041,31	568 701,16	1 696 742,47
Réduction de titres (c)		53 741,67	53 741,67
Recettes nettes (d=b-c)	1 128 041,31	514 959,49	1 643 000,80
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 520 288,80	791 393,71	2 311 682,51
Mandats émis (f)	515 910,91	475 460,11	991 371,02
Annulation de mandats (g)		28 703,99	28 703,99
Dépenses nettes (h=f-g)	515 910,91	446 756,12	962 667,03
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d-h) Excédent	612 130,40	68 203,37	680 333,77
(h-d) Déficit			

**Résultat d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement : Exercice 2019	Résultat de l'exercice 2019	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2019
<b>I-Budget principal</b>					
Investissement	-329 171,78		612 130,40		282 958,62
Fonctionnement	138 036,17	59 994,80	68 203,37		146 244,74
<b>TOTAL I</b>	<b>-191 135,61</b>	<b>59 994,80</b>	<b>680 333,77</b>		<b>429 203,36</b>
<b>II-Budgets des services à caractères administratif (lotissement communal)</b>					
Investissement	-110 874,43		-78 832,78		-189 707,21
Fonctionnement	-25 852,08		536 468,73		510 616,65
<b>TOTAL II</b>	<b>-136 726,51</b>		<b>457 635,95</b>		<b>320 909,44</b>
<b>III-Budgets des services à caractère industriel et commercial</b>					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I+II+III</b>	<b>-327 862,12</b>	<b>59 994,80</b>	<b>1 137 969,72</b>		<b>750 112,80</b>

**Compte administratif 2019**

Le Maire quitte la salle et ne participe donc pas au vote.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, vote (8 pour, Madame Bernier est contre) le compte administratif de l'exercice 2019 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	1 520 288,80
	Réalisé :	845 082,60
	Reste à réaliser :	507 189,00
Recettes	Prévu :	1 531 813,33
	Réalisé :	1 128 041,31
	Reste à réaliser :	78 916,00

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	791 393,71
	Réalisé :	446 758,12
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	1 044 060,79
	Réalisé :	593 000,88
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	282 958,62
Fonctionnement :	146 244,74
Résultat global :	429 203,36

**Affectation des résultats 2019**

Le Conseil municipal décide (10 pour, Madame Bernier est contre) d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2019 : Excédent	146 244,74
Affectation complémentaire en réserve	145 314,38
Résultat reporté en fonctionnement	930,36

Résultat d'investissement reporté : Excédent 282 958,62

**Budget primitif 2020**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, vote (9 pour, Madame Bernier et Madame Pisaneschi votent contre) les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2020 :

**Investissement**

Dépenses : 45 500,00

Recettes : 679 129,60

**Fonctionnement**

Dépenses : 523 494,83

Recettes : 828 212,07

Pour rappel, total budget :		
<b><u>Investissement</u></b>		
Dépenses :	552 689,00	(dont 507 189,00 de RAR)
Recettes :	758 045,60	(dont 78 916,00 de RAR)
<b><u>Fonctionnement</u></b>		
Dépenses :	523 494,83	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	828 212,07	(dont 0,00 de RAR)

Madame Pisaneschi déplore l'absence de réunion de la commission budget et demande que cela apparaisse dans le compte-rendu.

## **LOTISSEMENT**

### **Compte de gestion 2019**

Le Conseil municipal vote (10 pour, Madame Bernier vote contre) vote le compte de gestion 2019 établi par le receveur municipal et arrête ainsi les comptes

#### **Résultat budgétaire de l'exercice**

	Section Investissement	Section fonctionnement	Total des sections
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totale (a)	189 875,00	679 000,00	868 875,00
Titres de recettes émis (b)		589 449,43	589 449,43
Réduction de titres (c)			
Recettes nettes (d=b-c)		589 449,43	589 449,43
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	189 875,00	679 000,00	868 875,00
Mandats émis (f)	78 832,78	52 980,70	131 813,48
Annulation de mandats (g)			
Dépenses nettes (h=f-g)	78 832,78	52 980,70	131 813,48
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d-h) Excédent		536 468,73	457 635,95
(h-d) Déficit	78 832,78		

#### **Résultat d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement : Exercice 2019	Résultat de l'exercice 2019	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2019
<b>Budgets des services à caractères administratifs (lotissement communal)</b>					
Investissement	-110 874,43		-78 832,78		-189 707,21
Fonctionnement	-25 852,08		536 468,73		510 616,65
<b>TOTAL</b>	<b>-136 726,51</b>		<b>457 635,95</b>		<b>320 909,44</b>

### **Compte administratif 2019**

Le Maire quitte la salle et ne participe donc pas au vote.

Le Conseil municipal vote (8 pour, Madame Bernier est contre) le compte administratif de l'exercice 2019 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	<b>189 875,00</b>
	Réalisé :	<b>189 707,21</b>
	Resto à réaliser :	<b>0,00</b>
Recettes	Prévu :	<b>189 875,00</b>
	Réalisé :	<b>0,00</b>
	Resto à réaliser :	<b>0,00</b>

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	<b>679 000,00</b>
	Réalisé :	<b>78 832,78</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>
Recettes	Prévu :	<b>679 000,00</b>
	Réalisé :	<b>589 449,43</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	<b>-189 707,21</b>
Fonctionnement :	<b>510 616,65</b>
Résultat global :	<b>320 909,44</b>

---

**Affectation des résultats 2019**

Le Conseil municipal décide (10 pour, Madame Bernier est contre) d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2019 : Excédent	510 616,65
Affectation complémentaire en réserve	0,00
Résultat reporté en fonctionnement	320 908,87

Résultat d'investissement reporté : Déficit	189 707,78
---	------------

**Vote du budget primitif**

Le Conseil municipal vote (9 pour, Madame Bernier et Madame Pisaneschi votent contre) les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2020 :

**Investissement**Dépenses : **189 707,78**Recettes : **189 707,78****Fonctionnement**Dépenses : **512 786,65**Recettes : **512 786,65**

Pour rappel, total budget :		
<b><u>Investissement</u></b>		
Dépenses :	189 707,78	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	189 707,78	(dont 0,00 de RAR)
<b><u>Fonctionnement</u></b>		
Dépenses :	512 786,65	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	512 786,65	(dont 0,00 de RAR)

Madame Pisaneschi déplore l'absence de réunion de la commission budget, et demande que cela apparaisse dans le compte-rendu.

**TAXES LOCALES**

Il est décidé, à l'unanimité, de ne pas augmenter la part communale de la fiscalité locale (taxe d'habitation : 15.55% ; taxe foncière sur le bâti : 13.64% ; taxe foncière sur le non bâti : 40.51%)

**ARTS & SCENES**

La bibliothèque propose de renouveler l'expérience Arts & Scènes qui, l'an dernier, a permis à une centaine de gemellois d'assister à la représentation du spectacle Les mange-cailloux de la Compagnie Caribou de Compagnie. Pour rappel, Arts et Scènes est une opération du département qui vise à faire de la Côte-d'Or une vaste scène de spectacles. Pour ce faire, le département subventionne largement les communes, si bien que ne reste à la charge de la Commune qu'une participation forfaitaire de 180€ (hors frais annexes tels que la SACEM).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de reconduire l'opération Arts et Scène pour la saison 2019/2020.

**REPARATION COUVERTURE / ZINGUERIE SUR LE BÂTIMENT DE L'ANCIENNE POSTE**

La toiture de ce bâtiment doit faire l'objet de travaux, notamment de zinguerie. Le devis fait apparaître un coût de 6 364,06€.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer ce devis.

## ENEDIS – CONVENTION DE SERVITUDE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention de servitude de passage permettant à Enedis d'installer des panneaux photovoltaïques sur le territoire de la Commune de Lux.

## AIRE DE JEUX – DEVIS

Un devis relatif à la réalisation d'une aire de jeux dans le lotissement communal fait apparaître un coût de 28 344,88€.

Il est décidé à l'unanimité, d'autoriser le maire à signer le devis et à faire la demande de subvention à partir de ce devis.

## ADJOINTE TECHNIQUE – SUPPRESSION ET CRÉATION DE POSTE

Madame Lombardo n'a pas souhaité renouveler son contrat au poste d'adjointe technique (entretien des bâtiments et accompagnement dans les transports scolaires).

Il est décidé, à l'unanimité, de supprimer ce poste et d'en créer un nouveau à hauteur de 25h20 par semaine jusqu'au 13 juillet 2020

## ADJOINT ADMINISTRATIF – CRÉATION DE POSTE

Suite au départ de Madame Coutry, il est décidé, à l'unanimité, de créer un nouveau poste d'adjoint administratif à raison de 22 heures par semaine.

## DELIBERATION MODIFICATIVE DE CREDITS – ACHAT DE MATERIEL

La tronçonneuse présente des problèmes de sécurité, il convient de la changer. Par ailleurs, il est proposé d'acquérir un débroussailleur électrique.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité d'ajouter la somme de 1 500€ à la ligne 2188 du budget.

## AFFAIRES DIVERSES

- **Ecole** : L'école a repris le 11 mai avec la mise en place du protocole de sécurité. Tout s'est bien passé. Les enfants sont heureux d'y retourner.
- **Subvention européenne pour l'achat du véhicule électrique** : le dossier est en cours.
- **Télécommunication** : Monsieur John de la Cruz fait une proposition pour faire des économies en matière de télécommunication. Actuellement, le service proposé par Orange présente un coût annuel d'environ 3 000€ (trois box : mairie, école, bibliothèque). Avec OVH, la facture annuelle pourrait être réduite à 1 440€. La proposition sera étudiée.
- **Masques** : des masques fabriqués par les bénévoles de l'atelier couture, ainsi que ceux commandés par la COVATI et par la Commune ont été distribués. La Commune dispose également de masques chirurgicaux qui sont réservés aux personnes à risque.
- **Fleurissement** : dans la mesure où il n'était pas possible de respecter les règles de distanciation sociale, les fleurs ont, cette année, été plantées en interne.
- **Rue Jean-Philippe Rameau** : des arbres surabondants ont été coupés. Cela aggrave le risque de chute, il sera donc demandé au lotisseur de poser un grillage.
- **Actes de vandalisme** : trop d'actes de vandalisme sont à déplorer ces derniers jours. Des boîtes aux lettres et un panneau de signalisation ont été arrachés. Les pots de fleurs devant la bibliothèque ont été renversés. Un habitant a fait savoir que ces fleurs avaient été volées.
- **Micro-crèche** : une fenêtre de la micro-crèche est fendue. Il faut déterminer si c'est l'assurance de la COVATI ou celle de la commune qui couvre ce sinistre.

- **Voie publique** : l'agent de surveillance de la voie publique recruté par la COVATI est dans l'attente de son agrément pour pouvoir verbaliser.
- **Véhicule abandonné** : une voiture luxembourgeoise a été abandonnée au centre du village. La gendarmerie en a été informée. Il faudra procéder à sa mise en fourrière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h340.

Le Maire  
CHAUTEMPS Marc

*Le registre des délibérations peut être consulté en mairie.*

